

**CLOTURE PROVISOIRE Exercice N (2012)**

**REOUVERTURE N+1 (2013)**

[Documentation Generale produits](#)

[Sommaire Documentation e\\_Assur](#)

[Sommaire Comptabilité](#)

**POUR LES UTILISATEURS CLOTURANT LEUR EXERCICE AU 31/12/2012  
OUVERTURE DE L'EXERCICE 2013**

**VERIFICATIONS PREALABLES**

Le logiciel ne gère pas 3 exercices. Vous devez donc avoir au préalable clôturé l'exercice 2011

**En paramètres - Paramètres généraux**

Sélectionner l'entité - Cliquer sur Modifier

Vérifier dans la partie inférieure : Exercice , que seul 1 exercice est ouvert.

Exercice 1 : 2012 Date début : 01/01/2012 Date fin : 31/12/2012

**Si vous avez 2 exercices d'ouverts 2011 ET 2012, vous devez absolument clôturer définitivement l'exercice 2011**

**Il est très important que vous n'avez qu'un exercice d'ouvert.**

La clôture provisoire de l'exercice 2012 suppose que vos comptes 120 et 129 (bénéfice ou perte) ont bien été soldés sur l'exercice 2012. Si ce n'est pas le cas, virer leur solde par une opération diverse. Voir avec votre comptable quel est le compte à mouvementer.

**Si l'exercice 2011 n'est pas clôturé : Il faut le clôturer**

**Au préalable : Editer une balance générale exercice 2011. Vous aurez tous les comptes de l'année 2011. Si la balance est éditée après clôture, les comptes de résultats (comptes 6xxxx et 7xxxx seront soldés).**

**I - CLOTURE DEFINITIVE 2011**

**En Comptabilité Générale- Cloture réouverture -**

Vérifier que la rubrique Solde à la balance est égale à Zéro.

Si ce n'est pas le cas, c'est que la balance n'est pas équilibrée :

Etape 1 : Vous devez procéder au recalcul de la balance.

Cliquez sur le bouton **Recalcul de la balance**. Vérifiez ensuite que le solde à la balance est revenu à 0.

Si ce n'est pas le cas, c'est que vous avez des écritures déséquilibrées.

Cliquez sur [Contrôle des écritures](#) (pour obtenir les écritures déséquilibrées. Faites vos rectifications.

Lorsque la balance est équilibrée, cochez **Clôture de l'exercice 2011**, indiquez le compte en cas de bénéfice en sélectionnant dans le menu déroulant, le compte en cas de perte, vérifiez que la date de clôture est correcte, et cliquez sur **Validation**

Un message vous informe que vous ne pouvez plus revenir sur l'exercice 2011.

Les comptes défilent à l'écran.

Message Clôture terminée. LA CLOTURE 2011 EST FAITE

Seul l'exercice 2012 reste ouvert.

Vous allez pouvoir ouvrir 2013 et travailler sur les exercices 2012 et 2013 simultanément.

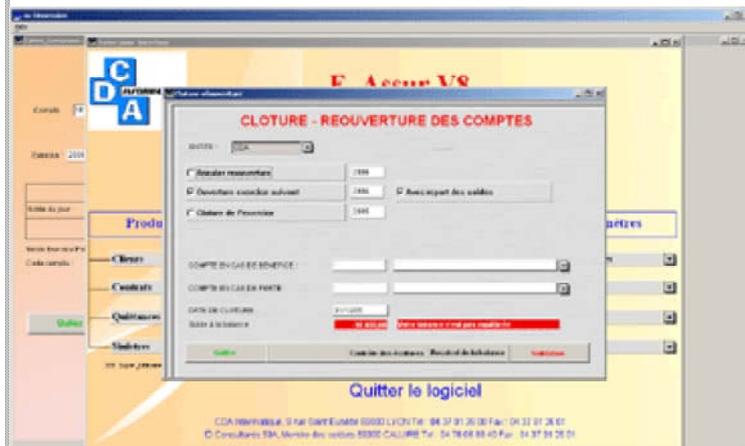
**LE RESULTAT DE L'EXERCICE 2011 DOIT ETRE VENTILE AVANT TOUTE OPERATION DE CLOTURE PROVISoire 2012 ET REOUVERTURE 2013** Voir avec votre comptable

## II - CLOTURE PROVISoire 2012 REOUVERTURE 2013

**Puis vous procédez à la clôture provisoire de l'exercice 2012, et à l'ouverture de l'exercice 2013 en procédant comme ci-dessus, mais sans cocher Clôture de l'exercice 2012.**

( comptabilité générale, clôture réouverture

Si vous gérez plusieurs entités, vous devez procéder de même avec chaque entité.



**VOUS DEVEZ ENSUITE ETRE TRES TRES ATTENTIF A L'EXERCICE PAR DEFaUT ET AUX DATES DE SAISIE.**

Si lors de l'utilisation du logiciel vous avez un **message** de type :

**La date de saisie est en dehors de l'exercice**, c'est qu'il y a une incohérence dans vos saisies entre la date de saisie et l'exercice affiché

Soyez très vigilant pendant cette fin d'année, et en janvier à vos dates de saisie par rapport à l'exercice sur lequel vous travaillez.

Il doit réellement y avoir cohérence entre vos dates de saisie et votre exercice.

## VERIFICATION A EFFECTUER APRES LA REOUVERTURE

### 1°) Paramètres - Paramètres généraux

Sélectionner l'entité - Cliquer sur Modifier - Sur l'écran qui s'affiche

La rubrique **EXERCICE 2** : 2013

Début exercice 2 : : 01/01/2013

Fin exercice 2 : : 31/12/2013

## 2°) Paramètres - Gestion des comptes -

Sélectionner l'entité - Dans la rubrique exercice saisir Exercice 2013

A droite vous devez avoir un titre de colonne Comptes "Nom du Cabinet" Année 2013 et la liste des comptes

### **ECRITURES PASSEES SOIT SUR UN EXERCICE SOIT SUR L'AUTRE**

Vous avez fait votre réouverture - les reports ont été faits. Les soldes reportés sur 2012 correspondent aux soldes 2012 à la date de la cloture - réouverture. Mais vous allez continuer à faire des saisies sur 2012 et vos soldes vont être modifiés.

**Début 2013** Refaire une cloture réouverture pour régulariser vos soldes

Si vous passez des écritures de régularisation sur l'exercice précédent 2011 :

**PENSEZ A FAIRE REGULIEREMENT DES REOUVERTURES** pour régulariser vos à nouveaux.

Nous vous conseillons, **dès le début de 2 janvier 2013 de vous mettre par défaut sur l'exercice 2012**

En paramètres - paramètres généraux - Exercice Par défaut 2012 ou en cliquant sur le bouton paramètres comptabilité, ligne exercice, remplacer 2012 par 2013

**ATTENTION POUR LES TERMES DE JANVIER 2013 SAISIS EN DECEMBRE 2012**

**VOTRE EXERCICE 2013 DOIT ETRE OUVERT - DATE DE SAISIE 01/01/2013 MOIS 01 Exercice 2013**

**En 2013**, Lors de vos écritures de régularisation sur 2012, **c'est lors de la saisie** où vous indiquez la Date (antérieure ou égale au 31/12/2012) et l'exercice 2012